



Institut Henri Poincaré
11 rue Pierre et Marie Curie
F-75231 PARIS CEDEX 05

Secrétariat général

Tél. : (33) 01 44 27 67 96
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. smf@smf.emath.fr

Publications

Tél. : (33) 01 44 27 67 99
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. publications@smf.emath.fr

Comptabilité

Tél. : (33) 01 44 27 67 98
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. comptabilite@smf.emath.fr

Diffusion

Maison de la SMF
Case 916 - Luminy
F-13288 MARSEILLE
CEDEX 09
Tél. : (33) 04 91 26 74 64
Fax : (33) 04 91 41 17 51
Mél. abonnements@smf.emath.fr

PV de la réunion du conseil d'administration de la SMF du 20 mai 2022

Présents (en visioconférence ou en présentiel) : Stéphane Ballet, Jérôme Buzzi, Raphaël Danchin, Thomas Dreyfus, Bruno Duchesne, Davis Dos Santos, Fabien Durand, Mélanie Guénais, Pascal Hubert, Claire Ropartz, Anne de Roton, Marie Thérêt, Fabrice Vandebroucke,

Excusés : Sandro Vaienti, Hermine Biermé (procuration à Anne de Roton), Evelyne Miot (procuration à Raphaël Danchin).

Invités : Guilaine Gayraud (correspondante SFdS), Pascal Hubert, Marc Leclerc (commissaire aux comptes).

1. Approbation du PV du CA du 21 janvier 2022

Le PV du CA du 21 janvier 2022 est approuvé à l'unanimité des présents.

2. Question diverses

L'assemblée générale de la SMF se tiendra à Amiens le 9 juin 2022 à 10h30. Elle sera précédée d'un café à 10h et suivi d'un repas. L'après-midi, une visite de la cathédrale est prévue de 14h à 15h et de 15h30 à 17h, Timothy Gowers fera une conférence dans le cadre du cycle « un texte, un mathématicien ».

3. Comptes 2021

En présence de Marc Leclerc, commissaire aux comptes.

Point sur l'exercice financier 2021

Le trésorier présente les comptes de la SMF pour l'année 2021. Le bilan financier consolidé est bénéficiaire de 354 K€ (-66 K€ pour SMF siège et +420 K€ pour SMF-CIRM).

Le déficit de la SMF siège est principalement dû à l'amortissement du site internet ainsi qu'à une augmentation de la masse salariale et un redressement URSAF.

Le commissaire aux comptes commente ce bilan financier et constate que pour la SMF siège, en dehors de l'amortissement, l'exploitation est relativement équilibrée.

L'augmentation de la masse salariale résulte du fait que les recrutements de l'année précédente sont en année pleine. Il y a eu aussi quelques retards de production du à des soucis avec des compositeurs et notre imprimeur principal, ainsi que des soucis informatiques majeurs.

La situation financière n'est donc pas inquiétante et les marges stables. Il faut toutefois être vigilants pour tendre à l'équilibre, en particulier au moment de la coupure, donc du bilan comptable.

Avec l'augmentation du prix des matières premières, il va falloir être attentif et réactif, en diminuant peut-être l'impression sous format papier et en accélérant la numérisation de nos revues.

M. Leclerc rappelle par ailleurs que le bilan présente 185 K€ de fonds dédiés en attente d'utilisation dont une partie correspond à la dotation du CNRS pour la *Science Ouverte*.

Concernant la partie SMF-CIRM, les rencontres en présentiel ont progressivement repris. Des conférences en hybrides ont été proposées avec facturation du service. Le montant des ventes se rapproche donc du niveau d'avant la pandémie. Les coûts du

passage à l'hybride a été pris en charge par le CNRS et les charges ont baissé avec le nombre de participants physiquement présents, ce qui explique l'excédent et le bilan positif.

Le commissaire aux comptes remarque ainsi que depuis les travaux d'extension, il n'y a pas eu d'année référence en termes de bilan financier au CIRM à cause de la pandémie. Il est donc difficile de prévoir ce que sera le rendement en régime de croisière et il faut attendre de voir à quel point les habitudes des conférenciers ont changé et prendre garde à l'inflation qui va provoquer une hausse des charges. L'année prochaine, on devrait diminuer le prix des conférences hybrides. Il faudra peut-être adapter le budget en cours d'année pour prendre en compte les variations des coûts et de volume de vente.

La conclusion du commissaire aux comptes est que la période de pandémie a été bien gérée, ce qui a permis d'augmenter la trésorerie.

Le commissaire aux comptes souligne par ailleurs, à l'occasion du départ de Sabine Albin à la retraite, son professionnalisme et la remercie pour son travail et ses efforts ces dernières années. Il se félicite par ailleurs du recrutement de Céline Pain qui a déjà une expérience dans le milieu associatif.

Le conseil valide et clôture les comptes annuels de l'exercice 2021 à l'unanimité, ainsi que le rapport financier.

Budget prévisionnel 2022.

Le trésorier présente le budget prévisionnel pour 2022 établi en concertation avec S. Albin. Le point marquant est une prévision de l'augmentation de la charge salariale en raison du coût du départ de Sabine (indemnité de départ, tuilage...). Sur la partie dépense pour les publications, une augmentation des coûts de production est prévue, qui ne sera sans doute pas immédiatement compensée par l'augmentation du prix des abonnements et des livres.

Le conseil valide le budget prévisionnel 2022. Approuvé à l'unanimité.

2. Vie de la SMF

Rapport moral.

Le projet de rapport moral est soumis à l'approbation du Conseil.

Le conseil approuve le rapport moral pour la période de juin 2021 à juin 2022.

Le rapport sera porté à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale qui aura lieu le 9 mai prochain à Amiens.

Élections.

Les mandats au CA de Hermine Biermé, Clotilde Fermanian, Alban Quadra, François Ducrot, David Dos Santos sont arrivés à leurs termes et ne se représentent pas ou ne le peuvent pas. Les mandats de Mélanie Guénais, Fabien Durand et Bruno Duchesne arrivent aussi à leur terme mais ils se représentent. Le poste de trésorier, actuellement occupé par David Dos Santos sera alors vacant.

Les élections sont en cours. Le vote, électronique, est ouvert depuis le 8 mai. Il y a neuf candidats pour huit places. La prise de fonction des nouveaux élus sera officialisée lors de l'assemblée générale du 9 juin.

Changement de la comptable.

En prévision du départ de Sabine Albin à la retraite, le recrutement d'une nouvelle comptable a eu lieu en février-mars. Céline Pain, qui a déjà une expérience dans le milieu associatif, a été recrutée à l'issue du processus de recrutement.

Elle a participé avec Sabine au CA du CIRM le 18 mai dernier pour un premier contact avec le CIRM.

Un pot pour Sabine, assorti d'une cagnotte pour lui offrir un cadeau de départ, sera organisé autour du 10 septembre.

Contrat d'engagement républicain.

La loi contre le séparatisme oblige les associations qui reçoivent des subventions de l'État à signer le contrat d'engagement républicain. Le bureau du 19 mai 2022 a validé la signature de la SMF.

Le conseil approuve la signature du contrat d'engagement républicain à l'unanimité moins cinq abstentions.

Assises des mathématiques.

L'INSMI prépare des Assises des mathématiques qui se tiendront du 14 au 16 novembre 2022. Une version préliminaire du rapport (état des lieux) est déjà écrite.

Le plan proposé est très ambitieux et concerne tous les volets liés aux mathématiques. De nombreuses sociétés savantes, dont la SMF, ont été consultées.

La SMF est partenaire de ces assises de la recherche et sera sollicitée pour diffuser le rapport.

EMS.

Trois délégués pour la SMF : Jean-René Chazottes, Thomas Dreyfus et Fabien Durand.

Prises de position.

Réforme du lycée : la commission enseignement, avec en particulier Mélanie Guénais, a produit de nombreux textes et documents illustrant l'effet dévastateur sur les mathématiques et la mixité en mathématique de la réforme du lycée et a assuré une bonne couverture de ce thème dans les médias (voir paragraphe enseignement).

Poisson d'avril : il consistait à annoncer l'attribution du prix d'Alembert à Jean-Michel Blanquer. Ce canular a eu un franc succès sur tweeter.

Pétition pour Mohan Ravichandran de l'université de Bogacivi en Turquie.

Avant le début de la guerre en Ukraine, la SMF, et de nombreuses autres sociétés savantes, ont demandé aux organisateurs de l'ICM de renoncer à faire se tenir le congrès en Russie.

3. Ukraine : que faire ?

Le Bureau de la SMF, et particulièrement Jérôme Buzzi, a réfléchi aux moyens dont disposaient la SMF pour venir en aide à nos collègues mathématiciens ukrainiens.

- Un programme PAUSE pour les ukrainiens, porté par le collège de France, donne des bourses d'un montant de 8 000 euros sur 3 mois pour aider un collègue universitaire ukrainien accueilli dans une université française. Le financement de la bourse est financé à 50% par le programme PAUSE et à 50% par l'université d'accueil.

Il y a assez peu de demandes (200 dont 170 recevables) car les hommes sont peu autorisés à sortir du pays mais le budget accordé par l'état via le collège de France est déjà épuisé.

- La SMF pourrait donner environ 10 000 euros au programme pause (2-3 demi-bourses) pour les mathématiciens ukrainiens. En retour, on demande à connaître le nom des collègues mathématiciens ukrainiens aidés. La SMAI est prête à accompagner sur cette action.

- Pour financer cette aide, on pourrait débloquer des fonds propres et un fonds expert dans un premier temps et faire un appel au don sur le site de la SMF spécifiquement pour les collègues ukrainiens.

Le conseil décide de verser rapidement une aide de 5000 euros au programme PAUSE pour l'accueil de mathématiciens ukrainiens.

Un second versement de 5000 euros maximum pourrait être versé un peu plus tard.

La SMF se coordonnera avec la SMAI pour cette action.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

- La SMF peut aussi aider à trouver un établissement d'accueil. Un article sur la page web pourra informer les collègues à ce sujet. Cette aide pourra être élargie aux mathématiciens opposants russes ou biélorusses ou à d'autres réfugiés.

4. Enseignement

Commission Enseignement.

Deux postes seront à pourvoir en septembre suite aux départs de Louise Nyssen et d'Aurélié Cortez. La prochaine réunion aura lieu le 14 ou le 16 juin 2022.

CFEM.

La SMF a trois représentants, à savoir, Fabien Durand, Louise Nyssen et Mélanie Guenais.

Un rapport est en cours de rédaction sur l'impact des réformes sur la formation en maths.

CAPES/CRPE.

CAPES de maths : 816 admissibles pour 1035 postes.

Pour les oraux, les auditeurs sont interdits pour des raisons sanitaires... C'est le seul concours à avoir cette restriction.

Concours CRPE Versailles et Créteil.

484 admissibles pour 1430 postes, 521 pour 1079 postes à Créteil...

Agrégation.

Plus de mal cette année. Le concours a lieu à Strasbourg.

Forum Emploi maths.

Organisé par l'AMIES, prochain en octobre 2022.

Assises des Maths.

14-16 novembre 2022 à l'Unesco, organisé par l'INSMI avec la participation des sociétés savantes. Objectif d'un plan maths de grande ampleur.

Les 150 ans de la SMF.

Une table ronde sur le thème « Enseignement des maths : où va-t-on ? » a été organisée avec les intervenants suivants :

Clémence Péronnet (Sociologue), Mélanie Guenais (SMF), Renaud d'Enfert (Histoire des sciences) et Stéphane Mallat (Collège de France).

Cette table ronde et l'ensemble de l'événement ont été animés par Mathieu Rouault, journaliste. La vidéo de la première journée a été visionnée plus de 1200 fois environ sur YouTube.

Réforme du lycée : maths, media, et collectif.

La SMF et un collectif qu'elle a regroupé ont écrit plusieurs communiqués depuis janvier sur le thème : filles et maths, formation en maths pour le sup, formation scientifique pour les études scientifiques. Ces communiqués sont à retrouver sur le site de la SMF.

Interaction avec les médias : toujours régulière, environ 1 à 2 interviews ou sollicitations par semaine depuis 3 mois. Il faut réfléchir à entretenir ces échanges.

Mélanie fait une veille médiatique sur le thème des maths depuis janvier.

Publications en lien : L'épopée racontée dans la *Gazette* du mois d'avril et « Les maths prennent la tangente » dans le magazine *Tangente* du mois de mai.

Journée de rencontre du collectif math/science : 1^{er} juillet 2022.

Constitution du collectif : 27 associations et sociétés savantes (informatique, physique, biologie, écologie, SES, Histoire et philosophie des sciences, Femmes ingénieures, etc.)

Objectif 1 : dégager des pistes consensuelles et pragmatiques à proposer pour amender la réforme du lycée.

Objectif 2 : planifier la suite, penser le supérieur, agir pour l'égalité, chercher les appuis extérieurs, de la société civile et économique.

5. Le CIRM

Chaire Morlet.

Les deux chaires Morlet 2024 ont été attribuées à José Carillo et Benoit Collins.

Activités 2022.

Les conférences reprennent sans tout à fait retrouver le niveau de 2019. Mais la situation est plus qu'encourageante.

Les Cigales.

Deux semaines de type MathC2+ pour des jeunes filles seront organisées au CIRM en 2022.

Programmes avec l’Afrique.

Le CIRM développe un programme de type « Research in Pairs » avec l’Afrique et un programme d’accueil avec l’Afrique Subsaharienne.

Tarifications des visioconférences.

Lors du Conseil d’Administration du CIRM du 18 mai 2022 il a été décidé de demander une participation de 2000 euros pour des conférences en hybride qui sont soutenues financièrement par le CIRM et 1000 euros pour celles qui ne le sont pas. Pendant la pandémie ce service était facturé autour de 5000 euros.

Recrutement.

Le CIRM a demandé sur un poste CNRS Noémie un profil d’assistant des métiers due l’image et du son.

Travaux.

Des travaux de mise en conformité pour les personnes à handicaps ont été effectués.

6. Événements

Semaine SMF-CIRM.

Le comité scientifique a validé la semaine SMF-CIRM proposée par Arthur-César le Bras. Elle aura lieu en 2023.

Prix d’Alembert et Ferrand.

La date limite de dépôt des candidatures a été repoussée d’une semaine. Les prix seront remis à l’automne.

La journée Alea.

La journée Alea co-organisée par la SMAI, la SFdS et la SMF aura lieu le 22 septembre 2022.

Concours SMF Junior.

Un nouveau règlement est présenté ainsi que la composition du jury pour l’édition 2022.

Le jury sera composé de Elisabeth Gassiat (présidente), Jean-Paul Allouche, Pierre Baumann, Jérôme Buzzi, Raphaël Danchin, Hélène Eynard-Bontemps, Igor Kortchemski, Frédéric Lagoutière, Eveline Miot, Anne de Roton, Samuel Tapie.

Le conseil approuve le nouveau règlement du concours SMF Junior ainsi que la composition du jury pour l’édition 2022.

7. Edition

Les sorties de livres.

Document Mathématique 19 : Œuvres mathématiques de René Thom III

Une offre spéciale Thom I, II, III a été proposée.

Cours Spécialisés 28 : Wendelin Werner, Lecture Notes on the Gaussian Free Field.

B2O : Buy-to-Open.

La mise en place du B2O pour les collections *Cours Spécialisés*, *Panoramas et Synthèses* et *Séminaires et Congrès* devrait être effective d'ici au mois de juin.

S2O : Subscribe-to-Open.

Une subvention de 8 000 euros a été obtenue du CNRS pour mettre en place un nouveau modèle économique pour la revue *Bulletin de la Société Mathématique de France*, le Subscribe-to-Open (S2O).

Cette expérience durera un an, donc sur 2023. Nous ferons le bilan au terme de cette année.

Afrique.

Des abonnements électroniques gratuits pour 18 institutions africaines ont été mis en place. Ils sont valides jusqu'en 2024.

En complément de cette opération les livres désherbés ont été proposés à l'envoi moyennant de prendre en charge les frais d'envoi. Plusieurs mécènes se sont proposés.

L'opération est en cours, gérées par Christian Munusami et Stéphane Ballet.

FSMP.

Une convention avec la Fondation Science Mathématique Paris a été signée afin de donner la possibilité aux collègues recrutés sur les chaires FSMP de publier leurs cours dans la collection *Cours Spécialisés*.

La FSMP participera financièrement à hauteur de 100 fois le prix public de l'ouvrage. En contrepartie la SMF mettra à disposition gratuitement la version électronique de la version finale de l'ouvrage.

Benoit Claudon a pris contact avec les lauréats 2022 : Martin Gander (Genève) et Sylvia Serfaty (NY).

Gazette.

Le CA décide à l'unanimité de remplacer de Damien Gayet par Pauline Lafitte à la tête du Comité de rédaction de la Gazette, ce remplacement ayant été approuvé par le Conseil scientifique.

Il décide également de remplacer Sophie Grivaux par Magali Ribot au Comité de rédactions.

La séance est levée à 13H